|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Assemblée des Radiocommunications (AR-15) Genève, 26-30 octobre 2015** | |  |
|  | |  |
|  | |  |
|  | **Révision 1 du Document RA15/PLEN/100-F** | |
| **14 décembre 2015** | |
|  | |
| COMPTE RENDU de la troisième SéANCE PLéNIèRE  DE L'ASSEMBLéE DES RADIOCOMMUNICATIONS | | |
| Jeudi 29 octobre 2015, à 10 heures | | |
| (CICG, Salle 1) | | |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  |  | Documents |
| 1 | Ouverture de la séance |  |
| 2 | Adoption de l'ordre du jour  L'ordre du jour a été adopté sans modification. | ADM/21 |
| 3 | Rapport du Président et documents émanant de la Commission d'études 3 (CE 3)  M. B. Abresser-Rastburg, Président de la CE 3, a présenté le rapport et les documents émanant de la Commission d'études 3. Il a été pris note des Documents 3/1001 et 3/1002. Les Documents 3/1003 et 3/1004 avaient été examinés par la Commission 4. Le Document 3/1005 – Projet de révision de la Recommandation UIT‑R P.834-6 – Effets de la réfraction troposphérique sur la propagation des ondes radioélectriques – a été approuvé.  Le Président de l'AR-15 a adressé ses sincères remerciements à M. B. Abresser-Rastburg, qui s'apprête à quitter ses fonctions pour prendre sa retraite, pour l'excellent travail accompli sous sa direction avisée. Le Président a aussi exprimé ses remerciements à l'intention de l'ensemble des participants aux travaux de la CE 3. | [3/1001](http://www.itu.int/md/R12-SG03-RP-1001/en), [1002](http://www.itu.int/md/R12-SG03-RP-1002/en), [1003](http://www.itu.int/md/R12-SG03-RP-1003/en), [1004](http://www.itu.int/md/R12-SG03-RP-1004/en), [1005](http://www.itu.int/md/R12-SG03-RP-1005/en) |
| 4 | Rapport du Président et documents émanant de la Commission d'études 4 (CE 4)  M. C. Hofer, Président de la CE 4, a présenté le rapport et les documents émanant de la Commission d'études 4. Il a été pris note des Documents 4/1001 et 4/1002. Il a également été pris note des Documents 4/1003 et 4/1004, qui avaient déjà été examinés par la Commission 4. | [4/1001](http://www.itu.int/md/R12-SG04-RP-1001/en), [1002](http://www.itu.int/md/R12-SG04-RP-1002/en), [1003](http://www.itu.int/md/R12-SG04-RP-1003/en), [1004](http://www.itu.int/md/R12-SG04-RP-1004/en), [1005](http://www.itu.int/md/R12-SG04-RP-1005/en) |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | L'Administration de la Fédération de Russie a proposé d'intégrer un renvoi faisant état de son objection dans le compte rendu de la présente réunion, ainsi que dans le projet de nouvelle Recommandation UIT-R M.[AMS(R)S.METHODOLOGY]-0 – Méthode de calcul des besoins de spectre dans les bandes de fréquences 1 545-1 555 MHz (espace vers Terre) et 1 646,5-1 656,5 MHz (Terre vers espace) pour les communications du service mobile aéronautique (R) par satellite relevant des catégories de priorité 1 à 6 prévues dans l'Article 44 du Règlement des radiocommunications (Document 4/1005). Le Président a invité l'Administration de la Fédération de Russie à soumettre la proposition de texte au Secrétariat afin que la question soit examinée ultérieurement en plénière. |  |
| 5 | Rapport et document émanant du Groupe ad hoc PLEN-15 GHz  M. A. Nalbandian, Président du Groupe ad hoc PLEN-15 GHz, a présenté le Document PLEN/62, qui a été approuvé sans modification.  Le Président a remercié le Président du Groupe ad hoc PLEN‑15 GHz et les participants aux réunions de ce groupe pour l'excellent travail accompli. | [PLEN/62](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0062/en) |
| 6 | Rapport du Groupe ad hoc PLEN 1 (Rec. de la série M) M. J. Lewis, Président du Groupe ad hoc PLEN 1 (Rec. de la série M) a indiqué que le groupe avait achevé ses travaux et que deux documents finals seraient présentés pour examen au cours d'une séance plénière ultérieure.  Le Président a remercié le Président du Groupe ad hoc PLEN 1 (Rec. de la série M) et les participants aux réunions de ce groupe pour l'efficacité de leur travail. |  |
| 7 | Rapport et documents émanant de la Commission 4  Le Président de la Commission 4 a indiqué que la Commission avait achevé ses travaux, et a présenté les 24 textes qui seront examinés par la plénière.  Les Documents PLEN/35, 36, 37, 39, 40, 41 et 43 ont été approuvés sans modification. Le Document PLEN/42 a été approuvé, avec la proposition de suppression d'une ligne à la page 5. Le Document PLEN/74 a été approuvé, avec le transfert de l'Annexe 1 sur la page web de l'UIT-R afin de permettre la mise à jour des informations au vu des études les plus récentes, des Recommandations et des Rapports adoptés par les Commissions d'études durant la période entre les Assemblées. Le Document connexe PLEN/77 a également été approuvé, ce qui a eu pour conséquence la suppression de la Résolution UIT-R 53. Le Document PLEN/75 a été approuvé sans modification. Le Document PLEN/76 a été approuvé, moyennant une modification du point *f)* du *considérant*. Les Documents PLEN/78 et PLEN/79 ont été approuvés sans modification. Le Document PLEN/80 a été approuvé et une déclaration[[1]](#footnote-1) de l'Administration d'Israël a été intégrée au compte rendu de la réunion. Le Document PLEN/38 a été approuvé sans modification. | [PLEN/35](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0035/en), [36](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0036/en), [37](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0037/en), [38](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0038/en), [39](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0039/en), [40](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0040/en), [41](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0041/en), [42](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0042/en), [43](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0043/en), [74](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0074/en), [75](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0075/en), [76](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0076/en), [77](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0077/en), [78](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0078/en), [79](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0079/en), [80](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0080/en), [81](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0081/en), [82](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0082/en), [89](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0089/en), [90](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0090/en), [91](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0091/en) |
| 8 | Rapport et documents émanant de la Commission 5  A examiner à la prochaine séance plénière. | [PLEN/44](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0044/en), [45](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0045/en), [46](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0046/en), [47(Rév.1)](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0047/en), [56](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0056/en), [58](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0058/en), [60](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0060/en), [72](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0072/en), [73](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0073/en), [83](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0083/en), [84](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0084/en), [85](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0085/en), [87](http://www.itu.int/md/R15-RA15-C-0087/en) |
| 9 | Divers  Aucun autre point n'a été traité. |  |
| Le Président a levé la séance à 12 heures. | | |

Akira Hashimoto  
 Président de l'AR-15

1. Déclaration de l'Administration d'Israël: «*L'UIT devrait oeuvrer davantage pour réduire la consommation énergétique afin de protéger l'environnement. Les quelque huit millions de stations de base cellulaires disséminées dans le monde sont très gourmandes en énergie, tout comme la radiodiffusion. L'UIT devrait mettre tout en oeuvre pour favoriser le passage à la radiodiffusion numérique afin de consommer moins d'énergie et d'encourager le partage des sites de radiocommunication, des émetteurs, des récepteurs, et même des fréquences, ce qui permettrait de faire d'importantes économies d'énergie*». [↑](#footnote-ref-1)